L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

NO 74,976, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDESSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832-834 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13ième jour de mars et signé le 20ième jour de mars 1905, et aussi en vertu d'un ordre daté et signé le 24 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir :

1° Superbe propriété commerciale No 1033 et 1035 rue du Canal, entre l'avenue Romparts et la rue Bourgogne, comprenant une bâtisse en briques à trois étages avec mansarde occupée par la "Parlor Blue Store" et autres, contenant au rez-de-chaussée un grand magasin et subdivisée en environ 16 chambres au-dessus, le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir :

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y trouvant et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'ancien faubourg Tremé de cette ville, désigné par le numéro "dix" de l'îlet No 27, borné par les rues Marais, Bord Liberté (autrefois Tremé), Iberville (autrefois Dorsan) et la rue du Canal, d'après un plan dressé par le défunt Joseph Pilié, voyer, le 20 juillet 1845, déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, et lequel dit lot de terre mesurant quarante deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Marais par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé, par achat de Hermann L. Sheiste, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 2 novembre 1847, et aussi

(b) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dépendre y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et faisant partie des commons en arrière de cette ville, désigné par le numéro "neuf" de l'îlet No 27 sur le plan dressé par Bougérol, ancien voyer de la municipalité No un, daté le 4 décembre 1838, déposé en l'étude de Felix De Armas, ancien notaire en cette ville par acte daté le 3 janvier 1839, mesurant quarante deux pieds, sept pouces quatre lignes de face à la rue Marais, la même mesure sur la ligne de fond, et cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé par achat de Henry Jules A. Bonnabel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 22 mars 1849. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 47, folio 449.

Cette résidence de choix est à une petite distance de marche du centre des affaires, hôtels, amusements, etc. Les personnes désirant un "home" agréable avec de grands terrains devraient être attirés par cette occasion.

3° La rente de résidences bien situées et de bon rapport, en bois, couvertes en ardoises, avec bâtisses à deux étages dans le fond, et la résidence simple en bois Nos 117, 119, 121, 123 et 125 rue N. Liberté, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, contenant en tout, incluant les bâtisses dans le fond à deux étages, environ 19 chambres, cabinets, galeries, etc. dans les cours sont des citernes, hangars, etc. Le terrain mesurant 85 pieds 3 pouces sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir :

Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros six, sept et huit, de l'îlet No 27 sur un plan dressé par Bougérol, alors voyer, le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Felix de Armas, alors un notaire, le 18 janvier 1839, lesdits lots de terre, mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Bord Liberté (autrefois rue Tremé) par seize vingt sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, connus par les Nos municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Bord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich, décédé, par achat de Benjamin Roach, d'après un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 16 octobre 1869. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 27, folio 287.

Etant près du centre même de la ville, à proximité de la rue du Canal, ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéciale.

4° La propriété de résidence et magasin en briques à deux étages, contenant et situés, Nos 928 942 rue Conti, à l'encoignure de la rue Bourgogne, avec une bâtisse contiguë à deux étages en briques dans le fond, No 928 rue Bourgogne, servant de restaurant, résidences et dépendances sur la rue Bourgogne, contenant en tout, magasin sur l'encoignure et environ 15 chambres; dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et se trouvant dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bienville et Conti, mesurant en mesure américaine, trente-trois pieds deux pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne, de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, comme par les Nos municipaux 938-942 rue Conti et 328 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé, par achat de Joseph Antoine Schlegel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 23 sept. 1845.

Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 49 folio 190.

Aucune situation en cette ville n'est de meilleur avenir que cette propriété étant près de la manufacture de chaussures de Kopelmann, "Commerce Electric Plant", le Young Men's Gymnastic Club et le Théâtre Lyric, cet ine d'obtenir une grande valeur dans peu de temps.

5° La résidence simple et magasin en bois couvert en ardoises No 240 rue Miro à l'encoignure de la rue Palmyra, contenant magasin et quatre chambres, cour dans le fond, hangars, etc. plus complètement décrit, comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés et se trouvant dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyra, Miro, Gasquet ou Cleveland, et Galvez désigné par le numéro un, sur un devis ou plan dudit lot de terre et autres fait par Baldwin, ancien architecte, et annexé à un acte de vente à Eugène King, passé pardevant Michael Gernon, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1862, d'après lequel dit devis ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et façade de cent sept pieds six pouces à la rue Palmire et entre lignes parallèles, connu par le No municipal 240 rue Miro.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Fried leh décédé, par achat de Denis Mallon d'après un acte passé pardevant James J. Wenile, notaire en cette ville, le 26 avril 1893. Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 148, folio 299.

Cette propriété de choix est dans un district populeux et est certaine d'une augmentation constante de valeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en crédit d'un an ou deux ans pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèque et tous droits par la propriété vendue, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq (5 0/0) pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection sur le billet ou les billets. La propriété devant être conservée sous soin et la police en place la dessus devant être transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1905, s'il y en a de dues au dessus et au-dessus du prix de l'adjudication, l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication pour les vendre.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

THOMPSON B. WALKER,

Avocat.

Chambre 413 bâtisse Hennen

26 mars—26—avril 2, 9, 16, 23, 30 à date

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles, 2me et 3me Districts.

Aussi

Propriétés à Covington, Lne.

Succession de Mme Sarah Ford, veuve par premier mariage de feu Anthony Deter, Sr., et dernièrement femme de Bernard Fenton, Sr.

No 75,416—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, le 2 MAI 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Conti et Romparts, étant d'une forme irrégulière, et mesurant en mesure américaine 35 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 105 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté le plus près et parallèle à la rue St Louis et sur l'autre ligne de côté vers la rue Conti par une première profondeur ledit lot de terre a 49 pieds sur une ligne parallèle à l'autre ligne de côté alors ladite ligne forme à angle droit 7 pieds 4 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur de 56 pieds 4 pouces 4 lignes parallèles à l'autre ligne de côté vers la rue St Louis, la ligne de fond mesurant 27 pieds 9 pouces de largeur, le tout plus ou moins et d'après un plan ou croquis d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 4 septembre 1877 et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville le 2 juillet 1891.

Les améliorations sont désignées par les Nos 427 et 429 rue Bourgogne.

2° Les deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11 dans l'îlet borné par les rues Salcédo, Canal, Lopez et Iberville (anciennement Dorsan) sur un plan de J. A. d'Hémécourt, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Lopez sur 101 pieds 8 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux jolis cottages simples désignés par les Nos 114 et 122 rue Lopez.

Sera vendu séparément. Une opportunité d'avoir une gentille petite maison.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, St Philippe et Dumaine, faisant partie du lot situé à l'encoignure des rues Villeré et St Philippe, désigné par le No 3, dudit lot No 53, sur un plan fait par Joe Pilié, alors voyer de cet ville, déposé dans l'étude de Felix De Armas, ancien notaire, comme par acte du 18 août 1828, ledit lot mesurant, d'après ledit plan, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Villeré sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, désigné par les Nos 923 et 925 rue Villeré.

4° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Miro, Salvez, Lesseps et Onzaga, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, et mesurant d'après ledit plan 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Lesseps sur une profondeur de 125 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, désigné par les Nos 2113 et 2115 rue Lesseps.

5° Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se trouvant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse St Tammany, Louisiane, et désigné sur un plan de ladite ville comme îlet fractionnel No 17, dans la division de St Jean, moins la portion dudit îlet acquise par la veuve Parsay de A. Parsay, le 1er septembre 1889, et étant la même propriété acquise par Bernard Fenton de J. M. Aguilo, acte enregistré dans le Bureau des transferts, Livre Y, page 150 etc., moins la portion vendue à L. B. Hoemer, d'après l'acte enregistré dans le Livre B, pages 150 et 151 de Registre des Transferts de la paroisse St Tammany.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, bien crédit d'un an ou de 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs, la portion de crédit des dites ventes devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando", et toutes les clauses usuelles de garantie. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Lesdites propriétés devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant payer en sus et au-dessus du prix de leur enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en l'année 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Daniel J. Murphy, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

1 av—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Double,

2621 et 2623 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Joli Cottage Simple,

2617 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Bon Terrain pour Bâtir,

Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Mme Caroline Fischer et Charles Fischer versus Jacob Fischer et als.

No 75,498—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, 2 mai 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte, le 21 mars 1905 et signé le 27 mars 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. W. B. Sommerville, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans la Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et Annonciades, désignées comme les "B", "C" et "D" sur un croquis étant fait par D. M. Brosnan député voyer de ville, Lot "B" mesure 25 pieds 8 pouces de face à la rue Chippewa, 25 pieds 7 pouces 7 lignes de largeur dans la ligne du fond par une profondeur de 143 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur sur la ligne de côté opposé, le divisant du lot "C" de 142 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot "C" mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur sa ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté contigue à la rue Quatrième, le divisant du lot B, de 143 pieds 1 pouce 5 lignes et une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant du lot D. Lot D mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Chippewa, 34 pieds 6 lignes de largeur sur sa ligne de fond sur une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot C, et une profondeur de 140 pieds 10 pouces 4 lignes sur sa ligne de côté contigue à la rue Troisième.

Chaque lot sera vendu séparément.

Voyez les plans à la Bourse et examinez la propriété, qui consiste en un joli cottage simple, un beau cottage double et un magnifique lot à bâtir, dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit au billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque sur la propriété pour lequel ledit peut être donné avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer au-dessus de son enchère toutes les taxes de 1905, billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, transfert des polices d'assurances, etc.; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

Andrew Hero Jr., avocat.

1 avril—1 2 9 16 23 30—mai 2

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Du stock entier en marchandises de LA

Interior Decorating Co. Ltd.

en liquidation,

sur les lieux, 632 rue du Canal, à 10 30 heures a. m., MERCREDI le 26 avril le plus beau choix de meubles de haut grade, papiers peints, bric à brac, pendules, lampes, décorations de lit, draperies, tapisseries, rideaux, marchandises capitonnées et articles de maison, jamais offert à vente publique dans la ville de la Nouvelle-Orléans. In re Ferdinand Ziegler et al vs "Interior Decorating Co. Ltd", en liquidation, No 75,803, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 20 avril 1905, et adressé à Joseph L. Onorato, Rosenteur, je vendrai à l'encanère publique, en bloc ou en détail, tout le stock en marchandises de l'"Interior Decorating Co. Ltd", d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO, Encanteur.

363 rue Baronne.

E. T. Florence, avocat.

21 avril—21 23 24

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES

1727 Valence.

Sur les rues Baronne et Carondelet.

Succession de John W. Moore.

No 74,359—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 2 mai 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 mars 1905, de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la dite ville dans l'îlet No 439, borné par les rues Valence, Carondelet (anciennement Apollo) et Baronne (anciennement Bacchus) et Cadiz, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de 140 pieds étant le tout des lots 16 et 17 et la portion du fond des lots 11 et 12 le tout d'après un plan de tout l'îlet, annexé à un acte de vente de Caspar Auch à Mme veuve Jas Skelton, passé pardevant W. L. Foote, ancien notaire le 18 mars 1852 les améliorations sont désignées par le No 1727 Valence et consistent en un cottage nouvellement arrivé neuf.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 au prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Alexis Brian, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. Guion, avocat.

1er av—1 2 9 16 23 30—mai 2

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres de Valeur dans la Paroisse St-Tammany, Lne.

Avec Jolis Cottages et Dépendances,

Contenant toutes les confortes d'une maison de campagne.

Cette propriété est convenable comme site pour hôtel, résidence ou maison de santé, et est située sur la rive de la pure et saine

Riviere Tchefuncte,

Et est seulement à quelques minutes de promenade en voiture du centre des affaires.

Une rare occasion pour placement ou spéculation.

Vente pour régler la succession de Théodor Ralph, No 72,961, Division A.

MARDI le 9 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne dans l'affaire de la susdite succession en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1905 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, les propriétés ci après décrites à savoir:

TERRE DANS LA PAROISSE DE ST TAMMANY.

1° Les lots Nos un, deux et trois comprenant sont désignés sur un plan annexé à l'acte dudit de Gre Les de John C. Peterson avec billets enregistrés. Commençant à un arbre de cyprès sur la rive sud de l'embouchure du Bayou Shipyard et courante N. 8 30, E. 4. 60 chas; de la S. 58. 30, E. 9 chas à un arbre de pin, de la N. 46. 45, E 227 chas, de la N. 69 E 17. 51 chas; de la No 50, E. 2. 78 chas; de la N. 58. 30 O 6. 6 chas; à un poteau marqué i, de la S. 64. E 12. 25 chas; de la N. 10 O. 12. 67-1/2 chas de la S 56 30. O. 17. 80 chas, à l'endroit de commencement. Les distances courbes et distances étant les frontières extérieures du tract ci-dit contenant 20-42/100 acres.

2° Commençant à un arbre de pin, sur rive de la rivière Tchefuncte, et de la courante S. 26, E. 7.00 chas; à un poteau, de la S. 5. 30 E. 7.00 chas; de la S. 45. O. 15.77 chas; à un poteau sur la ligne de la frontière de Young. De la N. 10 Ouest, 20 chas à un arbre de pin sur la rive de la rivière; de la N. 68. le long de la rive de la rivière à l'endroit de commencement et contenant 8 acres plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° 4 92/100 acres faisant face à la rivière Tchefuncte, comme comme l'étendue de terre de Parant, commençant à la façade de la rivière à un poteau marqué B. et courant sud 26. O 3. 50 chas à un poteau marqué i; de sud 65, E. P. 25 chas, à un arbre de pin, tout sur le côté Batty; de la S. 10 O. 7. chas à la terre Raguas, suivant en ligne jusqu'à ce terminaison sur la rivière contigue. Etant acquis de J. Raguas, enregistré dans le livre T, folio 203.

Conditions Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou et de ans, 8 0/0 d'intérêt; les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 9 16 23 30—mai 7 9

Succession de Nicholas D. McDonald

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,739—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme M. D. McLeonid, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. E. N. Whitten, avocat.

20 avril—20 24 2

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET TROISIEME DISTRICTS.

PARSPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—

Mandeville Leblanc et al vs les mineurs Montpassier et Antoine Leblanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 75,601.

MERCREDI, le 3 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en pleine Cour le 30 mars 1905, et jugement interlocutoire en pleine Cour le 31 mars 1905, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 473 borné par les rues Bertrand, Bolivar, Gravier et Purdido, mesurant quinze pieds un pouce et trois lignes et demie de face à la rue Bertrand par cent vingt deux pieds et sept pouces entre lignes parallèles, ladite propriété étant la moitié d'un lot de terre désigné par le numéro 9 et se trouvant plus près de la rue Purdido d'après un plan fait par C. A. Bedin, architecte, le 22 mai 1850, déposé dans le bureau de T. O Starcke, ancien notaire en cette ville, comme plan No 9.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 542 rue Bertrand.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 275, borné par les rues Hampteri, Français, Tonre et St Claude désigné par le No 2 d'après un plan particulier fait le 24 juillet 1848 par J. A. d'Hémécourt, et annexé à un acte pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure, en mesure américaine trente et un pieds, onze pouces et huit lignes et demie de face à la rue Français par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a à un crédit d'un an, ou un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de huit pour cent par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes autres garanties usuelles. L'acquéreur sera tenu d'assurer les améliorations pour leurs pleines valeurs, jusqu'au paiement parfait et final des dits billets et transférer les polices aux porteurs des dits billets, et finalement de payer les frais d'avocat au taux de 5 0/0 en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant desdits billets ou en partie, l'acquéreur de rembourser en sus du prix de l'adjudication les primes d'assurance non expirées et assumer les taxes pour l'année 1905 et déposer au moment de l'adjudication avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur

Jerome Meunier, avocat. 2 av—2 9 16 23 30—mai 3

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

PLACEURS, ATTENTION!

Cottage Simple et Bâtisses dans le Fond, No 2518 rue Erato, entre Robertson et Freret.

Cottage Double, Nos 1323 et 1325 rue Magnolia, entre Erato et Thalie.

Cottage Double, Nos 2305 et 2307 rue Erato, entre Liberté et Howard.

Succession de John Ryan.

No 75,285—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le rendu et signé en Cour, ouverte le 22 mars 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Thalie, Freret et Locust, désigné par le numéro 13 sur un plan dressé par Hedin & Schuchmann, voyers, daté le 18 mai 1854 et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 182; ledit lot mesurant vingt six pieds, sept pouces et deux lignes de face à la rue Erato sur cent vingt sept pieds, dix pouces, et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par le dit vendeur par achat de Mme Mary Foote et als, d'après un acte passé pardevant Jas Fabey, ancien notaire en cette ville, le 8 août 1894, enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 154, folio 602.

Les améliorations consistant en un cottage simple connu comme 2518 rue Erato contenant 2 chambres avec bâtisses dans le fond contenant 7 chambres.

2° Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, étant le No trois, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Maussell, maintenant Magnolia, et la rue Clara, sur un plan du premier district de cette ville, enregistré dans l'Hôtel de Ville dans cette ville. Ledit lot mesurant trente deux pieds de face à ladite rue Magnolia (autrefois rue Maussell) sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes, mesure américaine, ensemble avec toutes les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Ladite propriété a été acquise par ledit vendeur par achat de Mme Madeline Fletcherniger, par un acte passé pardevant Thomas J. Beck, ancien notaire en cette ville, sous la date du 12me jour de décembre 1870.

Les améliorations consistant en un cottage double comme les Nos 1323 et 1325 rue Magnolia, contenant 3 chambres, cuisine, etc., de chaque coté.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Cité, Liberté et Howard, désigné comme lot No "un" de l'îlet No "onze" sur un plan par C. A. Hedin, architecte daté le 21 avril 1851, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire comme plan No 62 et mesurant trente trois pieds, trois pouces de face à la rue Erato, trente trois pieds, neuf pouces et quatre lignes sur la ligne de fond, par une profondeur de cent trois pieds, quatre pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près de la rue Liberté, et cent neuf pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne du lot No deux. Etant la même propriété qui fut acquise par le dit vendeur, par achat de la "Mutual Building and Homestead Association", d'après un acte passé pardevant Jos D. Taylor, notaire, le 15 janvier 1889, dûment enregistré dans le bureau des transferts, livre 106, folio 292.

Les améliorations consistant en un cottage double comme les Nos 2305 et 2307 rue Erato, contenant 3 chambres, cuisine, etc., de chaque côté

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1905 l'acquéreur devant aussi payer pour les actes de vente lui transférant la propriété pardevant Geo. Montgomery, notaire.

Hubert M. Ansley, avocat.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 26 27

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour des Placeurs.

QUATRE ILETS CONTIGUS

Dans le Sixième District, faisant face aux rues Broadway, Pine, Gayoso, Canada, Miro et Jasco, près de la Place Audubon et l'Université Leland.

Succession de Félix Coltrano ou Contraro.

No 75,523, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 326 rue Carondelet, JEUDI, le 4 mai 1905, à midi, à la Bourse des propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A daté le 27 mars 1905, pour le compte de la succession de Félix Coltraro ou Contraro il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 6ème district de cette ville, autrefois dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans cette partie autrefois comme comme Fribourg, et désigné comme lot 147, lequel est borné par les rues Broadway, Pine, Canada, Gayoso (maintenant Gén. Lee), d'après un plan annexé à un acte passé pardevant William Y. Lewis, ancien notaire, le 28 février 1839, d'après lequ